



Communiqué de presse  
Paris, le 05 octobre 2023

## 10<sup>ème</sup> EDITION DU BAROMETRE IFOP-DASTRI PHARMACIENS

# L'IMPLICATION DES PHARMACIENS DANS LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT DEVRAIT CONTRIBUER A LA DISTRIBUTION DES BOITES VIOLETTES DASTRI AUPRES DES PATIENTS

Un an après le lancement des boîtes violettes dédiées aux dispositifs médicaux perforants connectés usagés, la 10<sup>ème</sup> édition du baromètre IFOP-DASTRI auprès des pharmaciens<sup>1</sup> montre que le double circuit de collecte s'installe progressivement dans les officines. Si la démarche proactive auprès des patients est aujourd'hui moins généralisée concernant ces boîtes que pour les boîtes jaunes (dispositifs médicaux perforants sans électronique) -où elle atteint son plus haut niveau en dix ans-, le bénéfice environnemental généré par l'usage des boîtes violettes devrait contribuer à convaincre les pharmaciens de les proposer systématiquement aux patients concernés.

Depuis le lancement en 2022 des boîtes violettes, l'éco-organisme DASTRI met gratuitement à disposition des patients en auto-traitement, par le biais du réseau officinal, deux catégories de contenants pour le tri et le stockage de leurs déchets d'activité de soin à risque infectieux (DASRI) perforants : les boîtes jaunes pour les DASRI perforants sans électronique et les boîtes violettes pour les DASRI perforants avec électronique (e-DASRI). La 10<sup>ème</sup> édition du baromètre IFOP-DASTRI Pharmaciens était donc l'opportunité de comparer les connaissances et les pratiques des officinaux concernant les deux types de boîtes.

### ▽ Boîtes jaunes : 68 % des pharmaciens déclarent proposer systématiquement les boîtes jaunes DASTRI aux patients concernés

Concernant les DASRI sans électronique, l'édition 2023 confirme une approche proactive des pharmaciens : **68 % proposent systématiquement une boîte jaune à leur patientèle** qui utilise des dispositifs médicaux perforants sans électronique. Un chiffre en progression de 3 points vs 2022, avec toutefois des nuances géographiques : 69 % en moyenne en province, 64 % en région parisienne et seulement 41 % en outre-mer. Si l'on y ajoute ceux qui déclarent la proposer « de temps en temps », ce sont **87 % des pharmaciens (+ 4 points vs 2022)** qui



<sup>1</sup> Enquête réalisée auprès d'un échantillon de 555 pharmaciens dont 62 en outre-mer. Interviews réalisées par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées du 23 août au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

favorisent ainsi le geste de tri des patients, soit le meilleur score réalisé depuis dix ans. Seulement 12 % des répondants témoignent d'une posture moins pro-active en déclarant remettre une boîte jaune « uniquement lorsque le patient le demande ».

Questionnés sur le circuit à conseiller au patient pour différents types de dispositifs médicaux, les pharmaciens font preuve d'une bonne connaissance concernant les DASRI à stocker dans les boîtes jaunes : ce contenant est préconisé par 99 % des répondants pour les aiguilles à stylo, 97 % pour les autopiqueurs des autotests VIH et 85 % pour les cathéters.

### ▽ Boîtes violettes : 34 % des pharmaciens proposent une boîte violette DASTRI aux patients concernés, systématiquement ou de temps en temps



Concernant les boîtes violettes dédiées aux e-DASRI, l'approche proactive vis-à-vis des patients est aujourd'hui moins ancrée chez les pharmaciens. Un tiers seulement d'entre eux la proposent aux utilisateurs des dispositifs médicaux perforants avec électronique systématiquement (20%) ou de temps en temps (14 %). Avec des écarts géographiques plus nets que dans le cas des boîtes jaunes : **39 % en province vs 34 % en moyenne France, mais 14 % en région parisienne et 10 % en outre-mer**. 16 % des pharmaciens ne donnent une boîte violette que si le patient la demande. Et 50 % n'en remettent que rarement (11 %) ou jamais (39 %). Des données à mettre en perspective avec la situation des commandes de boîtes violettes : à date **12 000 pharmacies, soit 58 % du réseau officinal**, les ont déjà commandées depuis leur lancement au congrès de la SFD en mars 2022. Quant au gisement des DASRI avec électronique relevant de la filière DASTRI (pompes patch à insuline et capteurs de glucose en continu), il est évalué à quelque 10 millions d'unités de dispositifs médicaux vs 1,4 milliard pour les DASRI sans électronique.

*« Cette différence de comportement des pharmaciens concernant les boîtes jaunes et les boîtes violettes est compréhensible » souligne Laurence Bouret, Déléguée Générale de DASTRI. « Les boîtes violettes sont distribuées depuis un peu plus d'un an alors que les boîtes jaunes le sont depuis plus de dix ans. Nous sommes confiants dans le processus d'appropriation des boîtes violettes qui va se renforcer au fil des années, en particulier du fait de la sensibilité croissante des pharmaciens à l'environnement et de leur volonté de s'engager dans des démarches éco-responsables. Alors que la réglementation actuelle conduit à incinérer, après utilisation, les dispositifs médicaux perforants sans électronique, elle autorise le recyclage des dispositifs connectés, à condition de bien séparer les flux au domicile des patients et en pharmacie dans les boîtes proposées à cet effet. Une réelle avancée pour cette filière atypique qui s'ouvre désormais à l'économie circulaire. »*

### ▽ Des pharmaciens sensibles aux démarches éco-responsables !

Le DASTRI LAB, l'unité de séparation pour recyclage des dispositifs médicaux avec électronique usagés, inaugurée en juin 2023 à Besançon, permet en effet de recycler après désinfection les différents matériaux constitutifs des pompes patch à insuline et des capteurs de glucose en continu : plastique, métal, piles et cartes électroniques. Sachant cela, **83 % des pharmaciens** déclarent être incités à commander des boîtes violettes et à les proposer aux patients concernés. Un chiffre cohérent avec le fait que **91 % des pharmaciens** mentionnent une

implication très importante (30 %) ou assez importante (61 %) en faveur de l'environnement. Sensibilité qu'ils sont également 78 % à percevoir chez les patients.

### ▽ Opinion positive concernant le service rendu par l'éco-organisme DASTRI

Invités à évaluer le service rendu par DASTRI, qui travaille en étroite collaboration avec les pharmacies depuis 2013, les interviewés expriment une perception stable par rapport à 2022, et globalement positive. Comme en 2022, c'est pour l'item « commande des boîtes » que l'évaluation est la plus positive, **87 % des pharmaciens** jugeant cette prestation satisfaisante ou très satisfaisante. Et pour l'item « collecte des déchets » que le jugement est le plus nuancé avec un total « satisfaisant/très satisfaisant » en moyenne sur l'ensemble du territoire national, 57 %, mais un écart important entre la province (61 %) et la région parisienne (39 %), le principal motif d'insatisfaction étant une fréquence de collecte jugée insuffisante.

Autre constante par rapport à 2022 : le site internet DASTRI reste le premier canal des pharmaciens pour se tenir informés concernant l'évolution de la filière DASRI. Il est cité par 66% des interviewés (+5 points vs 2022) devant l'Ordre des pharmaciens (55 %) et les syndicats de pharmaciens (54 %).



### ▽ 58 % des pharmaciens souhaitent bénéficier de la convention signée entre DASTRI et la FSPF<sup>2</sup> pour faire éliminer les vaccins réalisés en pharmacie

Comme tous les professionnels de santé, les pharmaciens sont responsables des déchets qu'ils génèrent, ce qui est le cas des déchets issus de la vaccination. L'adhésion à la convention signée en février 2023 entre DASTRI et la FSPF, mais ouverte à l'ensemble des officinaux, leur permet de se mettre en conformité concernant cette obligation, tout en simplifiant le stockage et la collecte de leurs DASRI professionnels. La démarche d'adhésion, qui se fera en ligne sur le site de la FSPF, devrait être ouverte courant octobre. Dès aujourd'hui, près de 60 % des pharmaciens déclarent souhaiter se prévaloir de cette convention. 22 % pensent plutôt faire appel à un opérateur habilité et référencé par l'ARS dans le cadre d'un contrat de prestation de service. 17 % n'ont pas encore arrêté leur choix et 3 % des pharmaciens déclarent ne pas vacciner.

*« Nous avons prévu de communiquer courant octobre avec la FSPF sur les modalités opérationnelles de mise en œuvre de la convention » précise Laurence Bouret. « Il est important que les pharmaciens comprennent les enjeux. Tous les pharmaciens devront être en mesure de pouvoir justifier vis-à-vis des pouvoirs publics la prise en charge de leurs DASRI issus de la vaccination dans le respect de la réglementation. »*

---

<sup>2</sup> Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France

## A PROPOS DE DASTRI

Réagréé par les pouvoirs publics pour six ans en décembre 2022, DASTRI est un éco-organisme atypique, financé en totalité par les industriels de santé (entreprises du médicament et fabricants de dispositifs médicaux). DASTRI met à disposition des patients en auto-traitement et des utilisateurs d'autotests de diagnostic une solution de proximité simple et sécurisée pour l'élimination des déchets perforants qu'ils produisent à leur domicile et qui représentent un risque pour la collectivité. DASTRI inscrit son action en partenariat avec les acteurs de santé et les acteurs institutionnels. La filière s'appuie sur la distribution gratuite de boîtes jaunes pour les DASRI sans électronique et les boîtes violettes pour les DASRI avec électronique, par les 20 700 pharmacies d'officine de l'Hexagone et d'Outre-mer. À vocation d'abord sanitaire, l'éco-organisme entend néanmoins innover pour réduire les impacts environnementaux en tenant compte des spécificités et des contraintes de la filière. Pour plus d'informations : [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)

## CONTACT PRESSE

Laurence Bouret : 06 24 56 04 82 [laurence.bouret@dastri.fr](mailto:laurence.bouret@dastri.fr)

Fannie URBINO, Chargée de communication – 06 35 34 35 80 – [fannie.urbino@dastri.fr](mailto:fannie.urbino@dastri.fr)

## PRESSROOM :

Visuels en téléchargement sur <https://www.dastri.fr/espace-presse/>